

Ingo KOLBOOM

Francophonie internationale : plaidoyer pour une réflexion et un réflexe franco-allemands

À son dernier sommet, en septembre 1999, à Moncton (Canada), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) n'a pas rempli les promesses qu'elle s'était faites deux ans auparavant, à Hanoi : les pays francophones n'ont pu s'organiser pour relever le défi de l'hégémonie culturelle anglo-américaine, et les efforts pour promouvoir parmi eux la démocratie et les droits de l'homme n'ont pas toujours été poursuivis avec la rigueur requise. Pourtant, la francophonie reste aujourd'hui l'un des meilleurs moyens de protéger la pluralité des cultures et de favoriser l'émergence d'une « patrie culturelle multipolaire ». Encore faut-il qu'elle s'ouvre à des pays non francophones soucieux de défendre leur identité sans se replier sur elle. À cet égard, la mouvance francophone a tout à gagner à intégrer en son sein la dynamique de coopération franco-allemande, qui a fait ses preuves en Europe, afin d'offrir une alternative crédible au processus de mondialisation en cours.

Politique étrangère

La Francophonie internationale : de Hanoi à Moncton

La communauté francophone internationale a achevé son VIII^e sommet de la Francophonie, en septembre 1999, à Moncton¹, fief des Acadiens, au Nouveau-Brunswick, dont le gouvernement figure parmi les 55 États et gouvernements qui se réclament du « français en partage ». Le précédent sommet, à Hanoi, en 1997, avait parachevé la réforme d'une Francophonie multilatérale empêtrée dans un bric-à-brac institutionnel et lui avait donné une nouvelle structure hiérarchique avec, à sa tête, un sommet intergouvernemental et un nouveau

Ingo Kolboom est professeur à l'Université de Dresde et membre du Haut Conseil culturel franco-allemand.
E-mail : kolboom@rcs.urz.tu-dresden.de

1. L'auteur fonde son commentaire sur ses propres observations lors du sommet de Moncton, à titre d'observateur-médias. Le reste de l'article se base sur sa conférence « Quels intérêts et quelles approches pour la Francophonie internationale ? », au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa (octobre 1998). L'auteur utilise le mot francophonie parfois avec un grand « F », parfois avec un petit « f », la majuscule se référant à la Francophonie en tant qu'institution politique.

secrétaire général, en la personne de Boutros Boutros-Ghali². Celui-ci avait affiché à Hanoi une ambition on ne peut plus politique : faire de la Francophonie et de l'OIF un acteur dynamique sur la scène internationale et relever le défi de l'hégémonie anglo-américaine dans la culture universelle, en particulier au sein de l'univers cybernautique. Mais le sommet de Hanoi s'était donné une seconde ambition politique, celle de la démocratisation et de la promotion des droits de la personne, des peuples et des minorités.

Pour la Francophonie internationale, le sommet de Moncton aurait pu et dû être l'occasion d'évaluer le chemin parcouru depuis Hanoi et de mettre en lumière les progrès de l'OIF dans les deux voies qu'elle s'était tracées. Mais le ciel bleu de Moncton ne couronna qu'une grande célébration d'autosatisfaction dont le sujet officiel, la jeunesse, servit essentiellement à escamoter les problèmes réels des jeunes du monde entier : la démocratisation, les droits de la personne, les droits des peuples et des minorités. Certes, le discours officiel n'oublia pas de mentionner la « tragédie » lointaine des Acadiens et leur déportation, en 1755, tout en passant sous silence les responsabilités britanniques. Mais personne ne souffla mot du Kosovo, ni de l'épuration ethnique au Timor-Oriental, et cela malgré la présence des membres de l'OIF venus d'Asie et des Balkans.

Personne ne nota non plus les contradictions d'une politique française qui, après avoir masqué pendant de longs mois son refus de ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, n'hésita pas à vanter la richesse culturelle du Nunavut, résultant de son statut minoritaire au Canada. Et s'il n'y avait pas eu, en marge de la grand-messe, un petit « sommet parallèle » organisé par des groupes de défense des droits de l'homme et dont l'écho fut grand – nul n'aurait jamais osé parler à haute voix des violations les plus flagrantes de la démocratie et de l'État de droit au sein même des États membres de l'OIF présents à Moncton, à savoir les deux Congo, les Comores, la Guinée-Bissau, le Niger et le Cambodge, pour ne citer que quelques

2. Voir Michel Tétu, *Qu'est-ce la Francophonie ?*, Hachette/Edicef, Vanves, 1997 ; François-Pierre Le Scouarnec, *La Francophonie*, Boréal Express, Montréal, 1997 ; Véronique Le Marchand, *La Francophonie*, Les Essentiels Milan, Paris, 1999 ; Françoise Massart-Piérard, *La Francophonie internationale*, dans *Courrier hebdomadaire*, n° 1 655, Centre de recherche et d'information sociopolitique (CRISP), Bruxelles, 1999.

exemples. Et s'il n'y avait pas eu, autour du sommet, cette présence sur place des Acadiens et des Francophones venus de toute l'Amérique du Nord et du monde entier, l'observateur allophone aurait eu du mal à retrouver dans la langue de bois des fonctionnaires et diplomates de l'OIF la richesse d'un espace francophone international, chaleureux et vivant.

Cette critique étant faite, il reste à analyser de façon plus approfondie les retombées du sommet de Moncton. Au-delà des sommets officiels, nous porterons ici notre attention sur un aspect dont le parcours reflète (admettons-le pour être juste) les contradictions de toute organisation internationale réunissant États et gouvernements de profils très différents. Et nous aimerions considérer les enjeux de la Francophonie sous une lumière autre que celle des seuls Francophones.

La Francophonie : une patrie culturelle face à la mondialisation ?

Si l'espace francophone dans le monde est un fait international, son organisation à un niveau international reste un horizon politique à atteindre et continue de rencontrer des problèmes d'image. Il va sans dire que, selon sa forme, cette ambition invite à des jugements contrastés et à des corrections. Cependant, et même si ce constat est contraire au discours couramment tenu hors du monde francophone, force est de constater que la Francophonie, en tant que regroupement international, mérite non seulement le soutien des Francophones eux-mêmes, mais aussi l'intérêt, voire la sympathie, de tous les non-Francophones soucieux de préserver la pluralité des cultures dans le monde. La bonne entente des Francophones entre eux est une chose, mais la formation d'un « groupe de pression » dynamique, doté de moyens institutionnels, politiques et financiers, en est une autre. Et les Francophones ont tout intérêt à se doter de structures internationales efficaces pour peser dans le jeu politique international, afin que la mondialisation ne fasse pas disparaître les autres identités culturelles et que les différentes expressions identitaires ne tournent pas elles-mêmes au provincialisme chauvin.

Nous considérons ainsi la Francophonie comme un effort, le seul possible, peut-être, pour offrir une alternative au « village global », c'est-à-dire à la mondialisation à l'américaine, même si celle-ci n'est

d'ailleurs pas toujours à la hauteur des valeurs qu'elle prêche³. Et si cet effort peut être pris au sérieux, malgré toutes les critiques qu'il inspire, c'est grâce au rôle joué par la France, le Canada et le Québec. Sans doute la mondialisation semble-t-elle inévitable, mais elle mérite néanmoins une résistance intelligente et continue. Car le danger est double : il réside à la fois dans le mauvais mimétisme du modèle américain et dans le risque que le « rouleau compresseur » de la mondialisation éveille ici et là des fondamentalismes ethniques et identitaires. Dans ce sens, et même dans une optique non francophone, la Francophonie peut contribuer à renforcer des cultures en péril et à promouvoir le « patrimoine identitaire » de tous, tout en favorisant l'ouverture sur le monde. Autrement dit : la Francophonie peut permettre à chacun d'affirmer son identité, sans sombrer dans les petitesse du chauvinisme et de l'esprit de clocher.

Mais qu'est-ce que la Francophonie ? Je crois qu'on peut la définir comme une communauté internationale *sui generis* dont les membres, en même temps qu'ils développent leurs propres références linguistiques et culturelles, c'est-à-dire identitaires, ont pour références communes la langue et la culture françaises. Comparée à d'autres systèmes internationaux, la Francophonie est marquée, en effet, par un fonds d'options culturelles originales, complétées, dès les années 1980, par un certain nombre d'options politiques plus « classiques ». La Francophonie, tout en étant un « système mixte », composé de communautés aux intérêts divers et dont les différents acteurs (États, régions, associations) jouent leur propre rôle dans les relations internationales, peut être également décrite comme une « macro-région » culturellement inspirée, voire comme une véritable « communauté de sécurité culturelle⁴ ». Elle peut constituer, de ce fait, le fondement indispensable d'une « patrie culturelle multipolaire ». Comme l'écrivit le philosophe allemand Hans Maier, dans un essai critique sur le *One World*, « plus le monde devient uni et uniforme, plus grandit le besoin de patrie (Heimat), le désir de conditions

3. Voir Ingo Kolboom, « Von der Frankophonie zur "Frankologie". Ein Gegenstand der internationalen Politik und Kultur sucht seine Bestimmung », dans : Peter R. Weilemann *et al.*, *Macht und Zeitkritik, Festschrift für Hans-Peter Schwarz zum 65. Geburtstag*. Schöningh, Paderborn, 1999, p. 559-572.

4. Voir Paul Painchaud, « Pour une étude scientifique de la francophonie », Institut canadien des affaires internationales, Bureau d'information sur la francophonie du Centre québécois des relations internationales (dir.), *Communautés francophones 1970-1972*.

*saisissables et vivables*⁵ ». L'espace francophone, qui représente une sorte de *Heimat* culturelle commune, offrant aux individus respectifs de réels moyens d'identification, ne constitue-t-il pas lui aussi une tentative pour recréer des conditions viables de développement culturel, en opérant une sorte de « correction régionale » du village global à l'américaine ?

Par ailleurs, malgré ses évidentes lacunes politiques et institutionnelles, malgré ses difficultés à faire comprendre sa raison d'être aux « allophones », et malgré les prévisions pessimistes faites ici et là à propos du « choc des civilisations », force est de constater que la francophonie continue d'exercer, pour des raisons diverses, une incontestable attraction sur les individus et les États francophones ou partiellement francophones, eux-mêmes appartenant à des aires culturelles aussi diverses que l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe occidentale, le monde orthodoxe ou l'islam. On observe d'ailleurs que d'autres États du monde se sont regroupés sur le modèle de la Francophonie pour former des sortes de « macro-régions », tels les États lusophones qui, en 1996, fondèrent une Communauté lusophone en contact avec la Francophonie ou, *in statu nascendi*, les États hispanophones, engagés dans la même voie.

Mais cette transition vers une mouvance politique internationale ne doit pas nous faire oublier le rapport de forces à l'œuvre sur la planète. Le monde francophone et ses principaux acteurs nationaux se trouvent en effet dans une nette position de défense, disons même de retrait progressif. La Francophonie elle-même ne fut-elle pas conçue, dès ses propres débuts institutionnels, avant tout comme un instrument défensif ? Mais qui se trouve en position de défense se doit de réfléchir à la meilleure façon d'améliorer sa situation stratégique, son impact politique et son image sur la scène internationale. À cet égard, le bilan du sommet de Moncton fut d'autant plus modeste que la communauté francophone fut loin de se pencher sur de tels enjeux. Il fut plutôt le lieu d'un certain nombrilisme ainsi que d'un aveuglement certain vis-à-vis d'une stratégie d'alliance dont la référence ultime devrait être la pluralité des identités et des cultures.

5. Hans Maier, « Wer von Europa spricht, hat nicht mehr unrecht », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 13 janvier 1997, p. 43.

Considérant que la Francophonie en tant que telle n'est pas une fin en soi, mais qu'elle est, avant tout, un moyen de protéger la pluralité des cultures, pluralité qui va de la tradition orale aux « info-routes » numériques, et considérant qu'une Francophonie repliée sur elle-même, euphorique ou non, ne peut guère servir une telle stratégie, il nous semble opportun de présenter ici quelques réflexions à ce sujet. Elles sont formulées par un non-francophone qui, tout en ressentant profondément le besoin d'une telle réflexion, ne se considère pas pour autant comme un « harki » de la Francophonie.

La méconnaissance allemande, alliée du nombrilisme francophone ?

Nous sommes au regret de constater le désintérêt évident des responsables français pour un quelconque élargissement du spectre francophone, sans parler de leur indifférence quant à une ouverture possible vers un pays comme l'Allemagne ou quant à l'intégration de la coopération franco-allemande. Cette attitude est confortée par l'indifférence et la méconnaissance des germanophones à l'égard de la Francophonie. Tout en s'intéressant à la France et aux rapports franco-allemands, ou à d'autres pays francophones tels que le Québec, les Allemands francophiles ou militants de la cause franco-allemande n'éprouvent en effet que peu de curiosité pour la mouvance francophone internationale.

Ainsi la francophonie est-elle surtout, dans la communauté scientifique allemande, l'affaire des spécialistes de littérature et de langue françaises. Le caractère purement philologique de ce prisme a donné à la notion de francophonie, au moins parmi ceux qui en ont, en Allemagne, une certaine idée, un caractère essentiellement littéraire et linguistique, écartant ainsi toute approche politique, historique, sociologique ou ethnologique du phénomène. Et encore cette francophonie littéraire et linguistique s'est-elle consacrée prioritairement, jusqu'à une date récente, à la seule France hexagonale.

Il ne faut pas s'attendre à une attitude plus ouverte de la part des politologues, des sociologues et des historiens, leur système de référence restant lié au monde non francophone, notamment allemand, européen et anglo-américain. Même si elle est devenue un acteur politique

au sein de la communauté internationale, la Francophonie en tant que phénomène politique international n'est guère étudiée – contrairement au *Commonwealth* ou à d'autres organisations de type multilatéral et régional. Il en résulte que le fait incontestable de la Francophonie internationale sous ses différentes formes (langue, culture, institutions, etc.) n'a pas donné lieu, en Allemagne, à une analyse scientifique et systématique, à savoir à une « francologie » ou « francographie » allemande digne de ce nom⁶.

Mais si, en Allemagne, la Francophonie politique est loin d'évoquer la moindre idée de mouvement intergouvernemental et multilatéral, comme le montrent les pages culturelles du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et les remarques toujours ironiques du *Spiegel*, il ne faut pas chercher la cause de cette perception dans le seul refus allemand de reconnaître et de prendre au sérieux la Francophonie en dehors de son champ culturel d'origine. La Francophonie elle-même a sa part de responsabilité, tant son discours et ses prises de position exercent un effet dissuasif sur le monde non francophone, notamment outre-Rhin.

Il est vrai que ceux qui, dans le monde francophone, et en particulier en France, s'occupent de la Francophonie, sont aussi généralement des acteurs, des agents ou des porte-parole de la cause francophone. Il en résulte souvent un discours partisan et militant, souvent teinté d'un esprit de « chapelle », et qui s'intéresse davantage à son propre fonctionnement et à son propre « rayonnement » qu'à la perception que peuvent en avoir les autres. On assiste aussi, au sein même de la communauté universitaire, à des jugements qui ne sont pas toujours inspirés par le sens critique dont il est habituellement fait preuve à l'égard des autres sujets de recherche, et aucun effort de transparence ou de communication vers le monde non francophone n'y est entrepris. Cet isolement tient également au fait que le discours « francophone » ne prétend pas essentiellement à la rationalité politique : il fait d'abord appel à des valeurs culturelles spécifiques, qui sont difficiles à traduire dans un autre système de références politico-culturel. Ce système de références englobe l'appel aux « valeurs universelles » de la France

6. D'ailleurs, la seule chaire universitaire allemande portant officiellement le nom de « Francophonie » dans sa dénomination et vouée, entre autres, aux études interdisciplinaires de la Francophonie internationale ne fut fondée qu'en 1994, à l'Université technique de Dresde (ex-RDA). Mais bonne nouvelle : Dresde a été le lieu, du 25 au 27 septembre 2000, du deuxième congrès des franco-romanistes allemands, dont le leitmotiv était « *Francophonie - Kulturelle Vielfalt. Unité-Pluralité-Diversité* », une première en Allemagne.

républicaine, l'« humanisme intégral » propre à la Francophonie, la « solidarité entre les peuples francophones » et, enfin, l'appel à la « défense de la langue française », accompagné d'un geste accusateur à l'encontre de « l'hégémonie américaine » et d'une mondialisation présentée comme son cheval de Troie.

La communauté allemande, de son côté, a du mal à comprendre un tel discours, et tout ce « roman de la Francophonie » demeure perçu de façon réprobatrice ou « abstentionniste ». Ce fait est regrettable en soi. Mais, au-delà de ce constat, le comportement « dissuasif » de la Francophonie ne donne nullement aux experts étrangers (allemands) le droit de passer sous silence la mouvance francophone, surtout quand elle s'écrit avec un « F » majuscule. Car celle-ci est un fait, une nouvelle donnée des relations internationales qui mérite autant de recherches que le *Commonwealth*, l'OCDE, le GATT, l'OMC, l'ALENA ou d'autres organisations. Et l'on ne peut que déplorer qu'un comportement d'ignorance mutuelle gâche des occasions d'alliances entre l'Allemagne et le monde francophone, alliances dont les deux parties auraient davantage besoin qu'elles ne le pensent.

Élargir la marge de manœuvre francophone, française et allemande

Du côté de la Francophonie, il faudrait repenser le rapport de forces et pratiquer une ouverture vers l'extérieur, fondée sur des alliances. Mais, compte tenu des faiblesses institutionnelles de l'OIF, une telle stratégie ne peut être mise en avant ni au cours d'un sommet francophone, ni par un secrétaire général occupé avant tout de sa propre image. C'est aux grands acteurs nationaux de la Francophonie eux-mêmes qu'il appartient de mettre fin au nombrilisme qui les caractérise. Prenons le cas de la France. Force est de constater que son rôle dans le monde ne se réduit pas à « sa » zone francophone. Il est des pessimistes pour dire que cette dernière a déjà perdu sa place stratégique dans les données de la politique étrangère française pour y devenir largement secondaire : le sort institutionnel de la francophonie dans les structures gouvernementales successives ainsi que l'attitude par trop nostalgique de ceux qui la défendent risquent bien de leur donner raison. Et l'on peut même soupçonner que, si elle n'était pas poussée par la concurrence du Canada au sein de l'OIF, la France afficherait parfois un profil plus bas dans sa propre attitude francophone sur la scène mondiale.

Quoi qu'il en soit, la zone d'influence de la France est loin de se réduire à celle de ses partenaires francophones. La France est avant tout une puissance européenne, et la politique européenne dans le cadre de l'Union reste son système de référence. Elle a donc des partenaires puissants non francophones, dont la culture et la langue peuvent entrer en concurrence avec ses propres ambitions. On peut prendre comme exemple la zone d'influence du Canada, dont la « continentalisation » fait de lui le partenaire le plus proche des États-Unis, avec toutes les conséquences d'un pareil voisinage : pour le Québec, grand garant de la francophonie nord-américaine, rappelons tout simplement que son deuxième partenaire commercial après les États-Unis n'est ni la France, ni un autre pays francophone, mais l'Allemagne, en alternance avec la Grande-Bretagne.

Mais revenons au cas de la France, qui nous est si proche, à nous autres Allemands. Elle est le partenaire le plus familier de l'Allemagne, et réciproquement. La coopération franco-allemande figure toujours parmi les partenariats transnationaux méritant un prix d'excellence. Cette coopération, noyau de la construction européenne dès les années 1950, et couronnée par l'historique traité de coopération de 1963, a fini par imposer sa marque à l'ensemble des relations des deux nations, depuis le sommet de l'État jusqu'aux écoles primaires, en passant par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui a promu les échanges de plus de six millions de jeunes, l'armée, les municipalités, les associations, les régions et les *Länder*, les médias (*Arte*), et tout un éventail d'instances intermédiaires. Elle est le premier ingrédient de la recette de coopération européenne, et l'OFAJ a servi de modèle à la coopération franco-québécoise à la fin des années 1960⁷.

Entre les deux gouvernements et les ministères respectifs s'est ainsi établie, tout au long des années, une véritable culture de consultation institutionnalisée – malgré toutes les réserves que l'on peut avoir envers la « langue de bois » franco-allemande, d'ailleurs assez proche d'une certaine langue de bois des sommets francophones. Mais jusqu'à présent, la sphère franco-allemande et la Francophonie sont restées

7. Parmi la multitude de livres sur la coopération franco-allemande, notons comme ouvrages d'initiation : Henri Ménudier (dir.), *Le Couple franco-allemand*, Publications de l'Institut d'allemand d'Asnières, Paris, 1993 ; Laurent Leblond, *Le Couple franco-allemand depuis 1945*, Le Monde/Marabout, Paris, 1998.

deux mondes parallèles. Et en dépit de la place privilégiée du « franco-allemand » dans les univers allemand et français, l'Allemagne demeure toujours fermée aux activités francophones françaises, et plus encore à la Francophonie multilatérale, qu'elle soit politique ou culturelle. Il devrait être par conséquent permis de se demander pourquoi on ne pourrait pas rapprocher ces deux mondes solitaires.

Établir une liaison entre l'Allemagne et la Francophonie ? La question est moins absurde qu'il n'y paraît, surtout si l'on rappelle le rôle que joue un pays comme la Pologne en tant qu'observateur au sein de l'OIF. Certes, il y a des références francophones et francophiles dans le patrimoine culturel polonais. Mais ne peut-on pas, au même degré, déceler des références similaires dans le patrimoine d'une histoire allemande marquée par une multitude d'anciennes puissances et de régions germanophones, telles que la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, la Rhénanie, la Sarre et même la Prusse, dont l'affinité pour la culture et la langue françaises fut manifeste ? Rappelons en particulier la longue présence du français dans la culture générale et le monde universitaire allemands, présence qui engendra, au XIX^e siècle, la discipline philologique des langues romanes, nommée *Romanistik*. Songeons surtout au puissant facteur de cohésion que constitue la coopération franco-allemande, qui, en 1993, a même fini par s'élargir à un « triangle » incluant la Pologne : le « triangle de Weimar ».

La logique propre de la coopération franco-allemande dispose en effet d'un potentiel de contact et de coopération avec la Francophonie internationale, au moins au même degré que le potentiel francophone de la Pologne, sans même parler de l'Albanie, de la Bulgarie ou de la Moldavie, également membres de l'OIF. Serait-il vraiment absurde de réfléchir à une coopération entre deux chaînes de télévision dont l'existence même est un plaidoyer pour un univers multiculturel, c'est-à-dire entre *Arte* et *TV5* ? N'existe-t-il pas déjà une coopération entre *Arte* et *Télé-Québec* ? Nous avons d'ailleurs des diplomates allemands travaillant au Quai d'Orsay et des Français travaillant au *Auswärtiges Amt*. Ne serait-il pas imaginable de les faire travailler ensemble sur les dossiers de la Francophonie internationale, voire d'envoyer un observateur allemand officiel au prochain sommet francophone, à Beyrouth, en 2001 ?

Il est vrai qu'une telle stratégie exigerait que certaines conditions préalables fussent remplies. Tout d'abord, l'Allemagne et les autres pays de langue allemande devraient encore développer leur volonté de « découvrir » et de prendre plus au sérieux la Francophonie internationale. Une telle avancée serait déjà acquise si le débat allemand sur la mondialisation s'ouvrait davantage à la dimension culturelle et aux défis politiques liés à la question de l'exception culturelle. Du côté des promoteurs de la Francophonie, à commencer par la France, il conviendrait également de procéder à quelques changements. Le discours francophone devrait être moins nombriliste et s'ouvrir davantage à tous les non-Francophones qui montrent de la bienveillance à son endroit. L'esprit de chapelle ne peut plus être la raison d'être de la Francophonie. Il serait aussi souhaitable que les protagonistes de la cause francophone se détachent des contraintes que leur impose leur propre cause et qu'ils tentent d'analyser cette dernière, ainsi que ses conflits internes, avec une plus grande rigueur. La Francophonie pourrait se passer, en outre, d'un certain discours anti-américain primaire. Elle devrait considérer les États-Unis comme un partenaire, certes inégal et difficile, mais incontournable. Toute espèce de diabolisation n'est en effet que l'envers d'une fascination non assumée.

La France est donc invitée à relativiser sa stratégie francophone, souvent perçue comme un instrument d'une « *Weltpolitik* à la française », et à recadrer en conséquence sa politique de chasse gardée en la matière. Que ne lui substitue-t-elle une stratégie francophone de partenariat en édifiant un pont franco-allemand entre son espace francophone et son voisin d'outre-Rhin ! Que ne s'intéresse-t-elle davantage à la richesse culturelle de l'espace francophone international et ne prend-elle plus de soin de diffuser cette pluralité au sein de l'hexagone même et dans ses relations avec l'Allemagne !

Nous pensons donc que la Francophonie et ses acteurs, en particulier la France, mais aussi le Québec, auraient tout à gagner d'une telle ouverture mutuelle. Ses retombées pourraient enrichir l'attrait du français et du monde francophone dans les pays non francophones et renforcer ainsi une philosophie d'enseignement plurilingue en dehors même de la francophonie. La « germanophonie » en profiterait aussi : car à l'heure d'une Union européenne élargie à l'Est, la survie en Europe d'une deuxième langue vivante à côté de l'anglais ne peut être

assurée par une concurrence entre le français et l'allemand au détriment de l'une ou de l'autre langue. Cette survie passe au contraire par leur alliance. Tout égoïsme national se révélerait ici suicidaire. Mais encore faut-il, pour éviter cet écueil, que les intéressés observent une plus grande compréhension des différents axes de coopération. Une plus large ouverture vers l'autre exigerait aussi plus de complicité et de générosité dans les choix et les orientations culturelles, économiques et politiques de cette nouvelle forme de coopération.

C'est ainsi que la France et l'Allemagne, tout en s'alliant avec d'autres partenaires, pourraient contribuer à un processus de « correction » des effets culturels de la mondialisation. Les deux pays, chacun à sa manière, s'engageraient ainsi dans une voie exemplaire, équilibrant affirmation identitaire et ouverture sur le monde. Rappelons à ceux qui risquent de l'oublier que nous sommes tous les membres d'une culture mondiale riche et diversifiée, et qu'il importe de faire valoir cette diversité contre une mondialisation uniformisante, sans inciter à l'atomisation ou à l'ostracisme, et sans se replier non plus sur la « chapelle » identitaire. Le maintien d'une telle richesse culturelle, à la fois plurielle et perméable, sera plus que jamais, pour reprendre le mot d'André Malraux, l'affaire d'une culture dont on n'hérite pas mais que l'on conquiert. Et pour qu'une telle reconquête, évidemment pacifique, soit possible, le monde germanophone et le monde « franco-allemand » doivent devenir des alliés efficaces de la francophonie, au profit d'une culture européenne et contre une culture du *fast-food* dont les Américains, d'ailleurs, ne sont pas les seuls zélés.

Quatre ans après la déclaration commune des chefs d'État et de gouvernement sur la coopération culturelle lors des consultations franco-allemandes de Weimar, le 19 septembre 1997, il importe donc que la demande d'un « véritable "réflexe franco-allemand" dans le cadre de notre action culturelle extérieure » ne reste pas un vain mot et que ce véritable « réflexe franco-allemand » s'applique également au domaine de la francophonie. S'il est espéré que la relation franco-allemande s'ouvre « ainsi sur le monde », il appartient aux gouvernements de Berlin et de Paris d'ouvrir également le monde francophone à la relation franco-allemande, ce qui relèverait d'une belle et notable exemplarité.